

Conformément aux articles 410 du ROI de la FVWB et 1.10. du règlement complémentaire de compétition 2018-2019 de la FVWB, et suite à la restructuration de la compétition à partir de la saison 2019-2020 :

Suite à la demande de Denis Van Bever, président du Hainaut, une précision est apportée.

-Il est rappelé que chaque entité provinciale désigne ses montants en Nationales 3 et ses participants aux divers tours finaux de Provinciales 1 en Nationales 3 conformément à ses règlements

- Les deux 10^{ème} des Nationales 3 A et B Hommes et Dames se maintiennent en Nationales 3
- Les 11^{ème} et 12^{ème} des Nationales 3A et B Hommes et Dames sont relégués dans leur entité
- Il est rappelé que chaque entité provinciale désigne son montant de Provinciales 1 en Nationales 3 conformément à ses règlements
- Le tour final des 2^{ème} de Provinciales 1 Hommes et Dames ne sera pas organisé, les cinq 2^{ème} des Provinciales 1 Hommes et Dames étant promus en Nationales 3 (toute équipe ayant terminé 2^{ème} de Provinciale 1 Hommes et Dames de son entité peut décider de ne pas monter à condition d'en avertir la FVWB par le biais de son entité ; dans ce cas, une ou plusieurs équipes supplémentaires issues du tour final des 3^{ème} de Provinciales est promue en Nationale 3)
- Le tour final des 3^{ème} de Provinciales 1 Hommes et Femmes est organisé le samedi 4/5/2019 (Dames) et dimanche 5/5/2019 (Hommes) dans le Hainaut ; au minimum 2 des 5 équipes participantes (Hommes et Femmes) étant promues en Nationales 3, comme précisé dans le tableau envoyé et expliqué aux clubs et aux entités

Il est aussi à noter que le ROI de la FVWB précise que tout club ne peut aligner plus de deux équipes maximum par division. Il n'est donc pas possible d'aligner trois équipes du même club en Nationale(s) 3. Dès lors, toute équipe de Nationales 3 et/ou de Provinciales 1 empêchée de monter ou de participer à un tour final suite à une réglementation contraire est remplacée par l'équipe qui la suit dans l'ordre du classement établi après les rencontres de barrage et/ou les tournois éventuels.

Ces informations confirment et apportent des précisions organisationnelles à ce qui a été annoncé lors de la réunion ouverte aux clubs et aux représentants des entités ce jeudi 31 janvier à Namur.

Olivier Dulon, président FVWB et Michel Loppe, responsable Cellule compétitions